

L'eczéma chronique des mains, un fardeau psychologique pour un patient sur deux

Accès aux soins entravé, perte d'emploi ou reconversion professionnelle, isolement... Face aux difficultés de l'eczéma chronique des mains, dermatologues, médecins du travail, pharmaciens, associations de patients et industriels - réunis au sein de la coalition Eczé'Main soutenue par LEO Pharma - appellent à une prise de conscience.



Crédit photo : MION/PHANIE

Outre les douleurs liées à la peau sèche, rouge et fissurée, les patients ayant un eczéma chronique des mains (ECM) ressentent souvent une souffrance psychologique. La stigmatisation, l'isolement social et les troubles anxiodépressifs qui en découlent ne sont pas rares. Les chiffres d'une enquête menée par Opinion Way* en attestent : 50 % déclarent que la maladie a un impact négatif sur leur état émotionnel : 60 % ressentent du stress, 53 % de l'anxiété et 38 % de la frustration.

En France, près de 3 millions de personnes sont concernées par l'ECM. « *Le diagnostic est évoqué dès lors que le patient présente un eczéma localisé au niveau des mains et/ou des poignets - persistant pendant plus de trois mois - ou réapparaissant deux fois ou plus au cours des 12 derniers mois* », souligne la Dr Marie-Noëlle Crépy, dermatologue à l'hôpital Cochin à Paris et spécialiste de pathologie professionnelle à l'hôpital Hôtel-Dieu.

Une maladie professionnelle fréquente

Dans de nombreux cas, la maladie engendre un handicap. Les activités qui engagent les mains (cuisiner, se laver, faire du sport...) et les activités manuelles sont douloureuses et, parfois, difficiles à exécuter. « *L'ECM est une pathologie multifactorielle ; la génétique et/ou l'environnement du patient expliquent sa survenue. Lorsque la maladie dure plus de 3 mois, nous devons proposer un bilan allergologique* », précise la dermatologue. Des produits chimiques manipulés lors de l'exercice professionnel, par exemple, peuvent être en cause. Ainsi, les coiffeurs, les boulanger, les manufacturiers, les agents d'entretien et les infirmiers sont des catégories professionnelles où la prévalence de la maladie est forte ».

L'ECM est, d'ailleurs, la maladie professionnelle dermatologique la plus fréquente : les dermatoses des mains représentent 80 % des dermatoses de contact professionnelles, selon [une étude américaine](#). « *Le médecin du travail a une mission avant tout préventive : il veille à protéger la santé des travailleurs en évitant toute altération liée à leur activité professionnelle. C'est le seul professionnel de santé qui se déplace sur le lieu de travail pour évaluer les conditions d'exercice. Lorsqu'il le juge nécessaire, il peut demander des aménagements ou un changement de poste* », rappelle la Pr Lynda Bensefa-Colas, médecin du travail à Paris.

Des initiatives pour faciliter l'accès aux soins...

Ce rôle de prévention est d'autant plus crucial que l'accès aux soins devient de plus en plus restreint compte tenu de la démographie médicale. La France compte environ 2 500 à 2 700 dermatologues en activité, dont 12 % ont plus de 70 ans. Le délai moyen pour obtenir un rendez-vous chez un dermatologue est de 3 mois, il peut atteindre 9 mois, voire un an dans certaines régions.

« *Le défi principal reste l'accès aux soins. Pour y répondre, des équipes de soins spécialisées (ESS) ont été créées dans neuf régions* », indique le Dr Luc Sulimovic, dermatologue et président du Syndicat national de dermatologie et vénérologie. *Initialement centrées sur l'onco-dermatologie, elles prennent désormais en charge les maladies dermatologiques inflammatoires chroniques, améliorant la coordination entre le dermatologue, les autres professionnels de santé. Ces équipes utilisent également la télé-expertise et la téléconsultation, permettant un premier avis rapide* ».

De son côté, pour réduire l'errance thérapeutique, « *l'Association française de l'eczéma propose régulièrement des webinaires sur les dermatoses inflammatoires et en particulier sur l'ECM* », détaille sa fondatrice Stéphanie Merhand. *Elle publie des enquêtes et organise des rencontres pour les professionnels de santé en plus des événements de sensibilisation grand public pour favoriser les échanges et lutter contre l'isolement des patients et des familles* ».

... et un accompagnement optimal des patients

Pour favoriser un suivi précoce et réduire les délais de consultation, dermatologues, médecins du travail, pharmaciens, associations de patients et industriels se sont également réunis au sein de la « coalition Eczé'Main »**. Dans son manifeste, la coalition liste des propositions : renforcer l'information des professionnels de santé du premier recours et de la médecine du travail ; simplifier les remontées d'informations au sein du réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles ; inciter au déploiement des ESS en dermatologie ; soutenir le recours à la téléexpertise ; prendre en compte tous les coûts liés à l'ECM dans l'évaluation médico-économique et favoriser le recours aux échelles d'évaluation de qualité de vie et de sévérité.

« *Notre objectif, c'est de faire reconnaître l'ECM comme une pathologie à part entière pour mettre en lumière son impact - invisible mais réel - sur la vie des patients* », conclut Dalila Simonian, directrice du développement et de la communication au fonds de dotation Reso (organisation à but non lucratif dédiée à la recherche et à l'innovation médicale).

*Enquête Opinion Way réalisée pour LEO Pharma en avril 2025 auprès d'un échantillon de 503 patients âgés de 18 ans et plus, du 16 au 24 avril 2025.

** La coalition Eczé'Main, avec l'Association française de l'eczéma et le soutien de LEO Pharma, lance la campagne « Sans lui, c'est mieux ».